

Lignes directrices pour assurer la disponibilité de repas assurant l'équité pour les élèves qui en ont besoin

L'objectif de ce document est de définir une approche uniforme à la distribution de repas assurant l'équité dans la province.

Comme vous le savez, en octobre prochain nous lançons la première phase du programme de repas du midi dans les écoles de la Nouvelle-Écosse dans toutes les écoles avec des classes de niveau élémentaire. Dans ces écoles, les élèves auront accès aux repas du midi, quelles que soient leurs circonstances à l'extérieur de l'école. Les élèves dans toutes les écoles auront toujours accès au programme de petit-déjeuner sans frais de la Nouvelle-Écosse.

Même si nous faisons de grands progrès pour assurer l'accès des élèves aux repas nutritifs pendant les premières phases du nouveau programme de repas du midi dans les écoles, le besoin demeure d'assurer une approche uniforme et réfléchie à la distribution de repas assurant l'équité aux élèves dans le besoin.

Grâce aux repas assurant l'équité, chaque élève a accès à une alimentation nutritive. La distribution de repas assurant l'équité peut prendre les formes suivantes.

1. Dans les écoles aux niveaux scolaires plus élevés qui ne participent pas à la première phase du programme de repas du midi, le personnel détermine les élèves dans le besoin et se sert des fonds de l'école pour fournir des repas de façon discrète.
2. Dans les écoles participant à la première phase du programme de repas du midi, le personnel scolaire passe les commandes pour les élèves dans le besoin.

Dans les écoles participant à la première phase du programme de repas du midi, le personnel détermine les élèves dans le besoin ayant des restrictions alimentaires auxquelles le programme ne répond pas et utilise les fonds de l'école pour fournir des repas de façon discrète.

Vous êtes responsables d'assurer la distribution régulière et fiable de repas assurant l'équité aux élèves dans le besoin.

1. Déterminer les élèves dans le besoin

Travaillez avec les conseillères et conseillers scolaires, ÉcolesPlus, le personnel enseignant et le personnel de soutien pour déterminer, de manière confidentielle, les élèves pouvant vivre une insécurité alimentaire. Les communications avec les élèves et les familles pour offrir de l'aide doivent être discrètes et sans stigmatisation.

2. Accéder au financement

Déterminer les sources de financement pour favoriser l'équité.

Parmi les sources de financement actuelles, notons la subvention de soutien aux élèves et la subvention pour les écoles-santé. Cultivez les partenariats communautaires et travaillez avec le personnel d'ÉcolesPlus pour trouver des sources de financement dans la communauté et ailleurs.

3. Respecter la confidentialité

Distribuez les repas de façon discrète sans attirer l'attention sur les élèves et sans les stigmatiser de quelque façon que ce soit. Cela comprend aussi respecter la confidentialité des élèves qui reçoivent de l'aide afin d'en protéger la vie privée.

4. Sensibiliser la communauté scolaire et en inviter la participation

Faites de la sensibilisation à l'insécurité alimentaire et à l'importance de l'équité pour que chaque élève ayant besoin de repas en reçoive. Les écoles doivent examiner régulièrement leurs activités pour fournir les repas assurant l'équité et effectuer les modifications nécessaires selon les rétroactions reçues et les besoins changeants.